

Pour notre avenir

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET LA REPRISE DES ACTIVITÉS AU CANADA APRÈS LA COVID-19

Les universités et collèges ont réagi rapidement à la crise de santé publique, en déplaçant l'enseignement en ligne pour plus de deux millions d'étudiants. Les membres du personnel académique ont déployé de remarquables efforts pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs études grâce à l'enseignement à distance organisé d'urgence tout en s'acquittant, pour un grand nombre d'entre eux, de leurs responsabilités familiales.

Aux prises avec les coûts de cette transition rapide et un manque à gagner, les établissements ont tout de suite vu leur situation financière périlcliter. Ces nouvelles difficultés se sont greffées aux problèmes qui pesaient déjà sur le secteur, comme l'érosion du financement public, une grande proportion des effectifs à statut précaire et sous-employés, la hausse des frais de scolarité et de l'endettement étudiant, la dépendance envers des frais de scolarité astronomiques pour les étudiants internationaux, et une gouvernance collégiale déficiente.

Les universités et collèges jouent un rôle déterminant dans la réponse à la COVID-19 et la reprise, grâce à la prestation d'activités de recherche, de partage des connaissances, d'enseignement et de formation essentielles. Or, partout au pays, le financement provincial de l'éducation postsecondaire est en chute libre. En résultent déjà des mises à pied et des hausses de frais de scolarité, au moment même où les moyens financiers des étudiants et de leurs familles sont au plus bas.

Selon un sondage récent mené auprès d'étudiants ayant prévu entamer ou poursuivre leurs études collégiales ou universitaires à l'automne, près d'un tiers d'entre eux remettent leurs projets d'études en question. Invoquant des préoccupations quant à l'enseignement à distance et aux coûts, les étudiants pourraient décider de reporter leurs projets d'étude pour ne pas risquer de s'endetter davantage. Sept étudiants sur dix déclarent que leurs projets d'emploi d'été ont été compromis par la COVID-19. De nombreux étudiants sont au fait des mesures de soutien mises en place par le gouvernement fédéral et indiquent que ces mesures les aideront à s'acquitter de leurs dépenses cet été, mais qu'elles n'auront pratiquement pas d'effet sur leur capacité à payer leurs frais de scolarité cet automne.

Il faut que le gouvernement fédéral veuille à ce que les Canadiens et Canadiennes qui veulent faire des études cet automne aient les moyens de le faire. Il est temps d'élargir l'accès à l'éducation postsecondaire en la rendant plus abordable.

Il faut aussi que le gouvernement fédéral travaille avec les provinces afin de rétablir le modèle de financement des universités et collèges de sorte que le secteur de l'éducation postsecondaire puisse se concentrer sur ce qu'il fait de mieux – mettre la recherche, les connaissances, l'enseignement et la formation au service de la reprise pour façonner un Canada meilleur et plus résilient.

Un étudiant sur deux

affirme qu'en raison de la COVID-19 il est devenu plus difficile de se permettre de faire des études postsecondaires.



30%

des étudiants actuels et des nouveaux étudiants envisagent de changer leurs projets d'études à l'université ou au collège à l'automne.

NOUS RECOMMANDONS LES MESURES SUIVANTES

MESURES IMMÉDIATES

Autoriser les universités et collèges à percevoir la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et permettre le versement de prestations supplémentaires au titre de la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

- De nombreux travailleurs du secteur de l'éducation postsecondaire ont été mis à pied, ou ont vu leurs heures de travail réduites ou leur poste supprimé. La baisse des inscriptions et des recettes anticipée, conjuguée aux compressions provinciales, risque de perpétuer cette situation dans le secteur postsecondaire.
- Les universités et collèges publics ne sont actuellement pas admissibles à la SSUC, bien qu'un grand nombre d'entre eux reçoivent moins de la moitié de leurs revenus du secteur public.
- En leur donnant accès à la SSUC, le gouvernement fédéral permettrait à ces établissements de rapidement reprendre l'ensemble de leurs activités après la crise et d'éviter des dommages structurels à long terme.
- En outre, les employeurs qui sont en mesure de subventionner le salaire de leurs travailleurs mis à pied devraient pouvoir le faire, car c'est la meilleure mesure à prendre tant pour les travailleurs que pour l'économie.

Faire en sorte que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès à l'éducation postsecondaire.

- Avec les taux de chômage élevés, un nombre accru de Canadiens et Canadiennes pourrait envisager de suivre une formation ou de retourner aux études. Le gouvernement fédéral a bonifié le programme de prêts et bourses, mais l'aide financière qu'il procure demeure inférieure aux frais de scolarité moyens et les coûts continueront de faire obstacle aux études pour de nombreux étudiants, d'autant plus dans le contexte où ils ont subi des pertes de revenus en raison de la COVID-19.
- Nous connaissons la pire crise de l'emploi depuis la Grande Dépression et avons besoin d'un accès garanti à l'éducation.
- Le Canada a adopté une stratégie audacieuse pour les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Le gouvernement fédéral devrait s'en inspirer pour offrir un soutien direct aux étudiants sous forme de subventions, ainsi qu'aux universités et collèges sous forme de subventions couvrant les coûts des dispenses de frais de scolarité.

Accroître le transfert fédéral aux provinces pour l'éducation postsecondaire et l'assortir d'ententes sur des priorités communes pour en améliorer l'abordabilité, l'accessibilité et la qualité.

- Le soutien aux étudiants doit être accompagné d'un engagement à octroyer un financement de base stable et prévisible, de sorte que les universités et collèges puissent cesser d'augmenter les frais de scolarité.
- Un financement de base stable pour l'éducation est la clé pour offrir un soutien de qualité et suffisant aux étudiants, répondre aux besoins pressants en matière d'infrastructure, et réduire la précarité d'emploi.
- Le dernier supplément au transfert fédéral aux provinces pour l'éducation postsecondaire remonte à 2007.
- Les gouvernements provinciaux adoptent différentes approches, certains ne disposant pas de la même marge de manœuvre fiscale que le gouvernement fédéral.
- Il est temps que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership pour assurer un financement stable de l'éducation postsecondaire.

MESURES À MOYEN TERME

